

Fonds de petites entreprises Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds de petites entreprises Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 5,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de 19,5 % au cours de la

même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

Au cours de la même période, l'indice de référence du Fonds, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, a enregistré un rendement de 31,9 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Le marché des actions canadien a terminé le semestre en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 19,5 %. L'indice a progressé de manière significative, entraîné par la hausse des prix des marchandises et un contexte de politique accommodante, malgré la croissance économique réelle modeste.

La Banque du Canada a repris son cycle de réduction des taux, y compris une réduction en octobre qui a abaissé le taux d'intérêt directeur à 2,25 %. Bien que le rythme auquel pourraient avoir lieu les futures réductions ait fait l'objet de débats persistants, la politique plus accommodante a permis de fixer les valorisations et de stimuler l'appétit pour le risque dans les segments du marché sensibles aux taux d'intérêt.

Parallèlement, l'inflation a ralenti et les marchés du travail se sont affaiblis, les banques indiquant une hausse des défauts et des pertes de crédit, signes d'un ralentissement au pays. Les hausses des droits de douanes annoncées en avril sont demeurées une source de volatilité, les manchettes se faisant régulièrement alarmistes. Toutefois, grâce aux exemptions prévues par l'Accord Canada—États-Unis—Mexique (l'« ACEUM »), la plupart des exportations canadiennes sont restées hors du champ d'application des droits de douane. Le contexte de hausse des droits de douane a permis de renforcer l'attention portée sur la demande transfrontalière et le pouvoir de fixation des prix, influençant les attentes en matière de bénéfices pour les exportateurs et les secteurs concurrençant les importations.

Dans un tel contexte, les sociétés à petite capitalisation canadienne se sont nettement distinguées en raison de la concentration de l'actif dans les secteurs des matériaux et de l'énergie, qui ont dicté la majeure partie du rendement de l'indice à petite capitalisation S&P/TSX au cours de la période. Les soins de santé et l'industrie ont également inscrit d'impressionnants rendements dans les deux chiffres. Seuls les services aux collectivités ont terminé la période en territoire négatif.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence au cours de la période. Cette contre-performance est essentiellement imputable à la sous-pondération des matériaux et à la sélection des titres au sein de ce secteur. Bien que le portefeuille détenait quelques sociétés aurifères axées sur la qualité, ces dernières ont accusé du retard par rapport aux sociétés d'exploration et de mise en valeur de nature plus spéculative, qui ont été dynamisées par la hausse des prix de l'or. La

surpondération des technologies de l'information et la sélection des titres dans ce secteur ont également nui au Fonds, les placements liés au domaine des logiciels étant arrivés derrière l'indice de référence, dont le rendement a presque entièrement reposé sur une seule société spécialisée dans la cryptomonnaie. La surpondération de la consommation de base explique également le mauvais rendement du Fonds, en raison de l'inaction dans ce secteur au cours de la période.

Même si la composante des matériaux a accusé du retard sur le plan du rendement relatif, il demeure que sa croissance s'est néanmoins chiffrée à 40 % en termes absolus et que c'est de son côté qu'est venu la plus grande contribution au cours de la période, grâce aux sociétés aurifères qui ont fait figure de chef de file. La consommation discrétionnaire, l'industrie et l'énergie ont également favorisé le rendement de façon notable. Parmi les titres qui se sont révélés les plus favorables, mentionnons ceux d'Aritzia, de Kinross Gold et de Eupraxia Pharmaceuticals. Parmi les secteurs qui ont causé le plus grand préjudice au Fonds, mentionnons les technologies de l'information, la finance et l'immobilier, seules composantes qui ont cédé du terrain. Les titres qui ont le plus nui au rendement sont ceux de Lumine Group, de Brown & Brown et de Kinaxis.

Sur le plan de la composition du portefeuille, les augmentations de pondérations les plus importantes ont été observées du côté de l'industrie et des matériaux, le gestionnaire prenant de nouvelles positions dans plusieurs sociétés de ces deux secteurs. Pendant ce temps, les pondérations de la finance, de la consommation discrétionnaire et de l'immobilier ont été revues à la baisse.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 540,5 millions de dollars au 30 juin 2025 à 550,1 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 27,8 millions de dollars, par des gains sur les placements de 37,6 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,3 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia

détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 21 000 \$ à des courtiers liés.

Prime de rendement

Aux termes du prospectus simplifié du Fonds, le gestionnaire a droit à une prime annuelle établie en fonction du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence. La prime de rendement est calculée chaque année civile.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au

CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;

- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période¹
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
Série A												
31 déc. 2025	14,08	0,11	(0,18)	0,98	(0,06)	0,85	—	—	(0,32)	—	(0,32)	14,60
30 juin 2025	12,60	0,34	(0,33)	1,15	0,50	1,66	—	(0,08)	—	(0,09)	(0,17)	14,08
30 juin 2024	12,51	0,37	(0,32)	(0,48)	0,64	0,21	—	(0,06)	—	(0,11)	(0,17)	12,60
30 juin 2023	12,36	0,35	(0,34)	0,02	0,31	0,34	—	—	—	(0,17)	(0,17)	12,51
30 juin 2022	15,89	0,25	(0,38)	1,55	(3,19)	(1,77)	—	—	(1,77)	—	(1,77)	12,34
30 juin 2021	12,84	0,23	(0,36)	2,55	0,78	3,20	—	—	—	(0,17)	(0,17)	15,89

FONDS DE PETITES ENTREPRISES DYNAMIQUE

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
31 déc. 2025	16,72	0,14	(0,12)	1,17	(0,08)	1,11	—	(0,05)	(0,31)	—	(0,36)	17,45
30 juin 2025	14,97	0,41	(0,22)	1,37	0,59	2,15	—	(0,27)	—	(0,11)	(0,38)	16,72
30 juin 2024	14,88	0,44	(0,22)	(0,61)	0,66	0,27	—	(0,24)	—	(0,14)	(0,38)	14,97
30 juin 2023	14,71	0,42	(0,23)	0,04	0,33	0,56	—	(0,11)	—	(0,27)	(0,38)	14,88
30 juin 2022	19,02	0,30	(0,25)	1,73	(4,04)	(2,26)	—	(0,11)	(2,31)	—	(2,42)	14,69
30 juin 2021	15,36	0,27	(0,24)	3,05	0,85	3,93	—	(0,09)	—	(0,29)	(0,38)	19,02
Série FI												
31 déc. 2025	13,04	0,11	(0,09)	0,91	(0,07)	0,86	—	(0,04)	(0,23)	—	(0,27)	13,62
30 juin 2025	11,66	0,33	(0,16)	1,08	0,39	1,64	—	(0,21)	—	(0,09)	(0,30)	13,04
30 juin 2024	11,60	0,35	(0,17)	(0,42)	0,61	0,37	—	(0,18)	—	(0,12)	(0,30)	11,66
30 juin 2023	11,46	0,33	(0,17)	0,04	0,24	0,44	—	(0,09)	—	(0,21)	(0,30)	11,60
30 juin 2022	14,65	0,23	(0,19)	1,42	(2,95)	(1,49)	—	(0,08)	(1,64)	—	(1,72)	11,45
30 juin 2021	11,82	0,20	(0,17)	2,32	0,70	3,05	—	(0,08)	—	(0,22)	(0,30)	14,65
Série G												
31 déc. 2025	14,06	0,11	(0,17)	0,98	(0,07)	0,85	—	—	(0,32)	—	(0,32)	14,59
30 juin 2025	12,58	0,34	(0,31)	1,13	0,53	1,69	—	(0,10)	—	(0,09)	(0,19)	14,06
30 juin 2024	12,50	0,37	(0,31)	(0,49)	0,64	0,21	—	(0,08)	—	(0,11)	(0,19)	12,58
30 juin 2023	12,35	0,35	(0,32)	0,03	0,32	0,38	—	—	—	(0,19)	(0,19)	12,50
30 juin 2022	15,96	0,25	(0,36)	1,56	(3,15)	(1,70)	—	—	(1,87)	—	(1,87)	12,34
30 juin 2021	12,90	0,23	(0,34)	2,56	0,79	3,24	—	—	—	(0,19)	(0,19)	15,96
Série I												
31 déc. 2025	14,04	0,11	(0,01)	0,98	(0,05)	1,03	(0,07)	(0,08)	(0,25)	—	(0,40)	14,66
30 juin 2025	12,55	0,35	(0,02)	1,22	0,40	1,95	(0,13)	(0,24)	—	(0,09)	(0,46)	14,04
30 juin 2024	12,46	0,38	(0,04)	(0,43)	0,79	0,70	(0,05)	(0,28)	—	(0,13)	(0,46)	12,55
30 juin 2023	12,31	0,35	(0,04)	0,05	0,25	0,61	—	(0,23)	—	(0,22)	(0,45)	12,46
30 juin 2022	15,19	0,26	(0,03)	1,41	(3,48)	(1,84)	—	(0,17)	(1,26)	—	(1,43)	12,29
30 juin 2021	12,26	0,23	(0,03)	2,45	0,98	3,63	—	(0,20)	—	(0,25)	(0,45)	15,19
Série IP												
31 déc. 2025	15,43	0,11	(0,01)	1,09	0,03	1,22	(0,09)	(0,10)	(0,20)	—	(0,39)	16,15
30 juin 2025	13,81	0,38	(0,02)	1,25	0,63	2,24	(0,15)	(0,27)	—	(0,11)	(0,53)	15,43
30 juin 2024	13,75	0,41	(0,04)	(0,50)	0,72	0,59	(0,06)	(0,31)	—	(0,16)	(0,53)	13,81
30 juin 2023	13,60	0,39	(0,05)	0,05	0,27	0,66	—	(0,26)	—	(0,27)	(0,53)	13,75
30 juin 2022	17,63	0,28	(0,04)	1,66	(3,67)	(1,77)	—	(0,30)	(2,18)	—	(2,48)	13,58
30 juin 2021	14,23	0,25	(0,04)	2,83	0,67	3,71	—	(0,24)	—	(0,29)	(0,53)	17,63
Série O												
31 déc. 2025	20,74	0,17	(0,01)	1,45	(0,11)	1,50	(0,15)	(0,16)	(0,51)	—	(0,82)	21,42
30 juin 2025	18,32	0,49	(0,02)	1,51	0,99	2,97	(0,16)	(0,29)	—	—	(0,45)	20,74
30 juin 2024	18,03	0,55	(0,05)	(0,66)	0,90	0,74	(0,08)	(0,43)	—	—	(0,51)	18,32
30 juin 2023	17,63	0,51	(0,05)	0,06	0,41	0,93	—	(0,50)	—	—	(0,50)	18,03
30 juin 2022	22,39	0,36	(0,03)	2,11	(4,79)	(2,35)	—	(0,33)	(2,42)	—	(2,75)	17,61
30 juin 2021	17,73	0,31	(0,03)	3,45	1,19	4,92	—	(0,30)	—	—	(0,30)	22,39
Série OP												
31 déc. 2025	16,84	0,14	(0,01)	1,18	(0,08)	1,23	(0,12)	(0,13)	(0,40)	—	(0,65)	17,41
30 juin 2025	14,86	0,41	(0,02)	1,37	0,56	2,32	(0,13)	(0,23)	—	—	(0,36)	16,84
30 juin 2024	14,63	0,44	(0,04)	(0,55)	0,79	0,64	(0,06)	(0,35)	—	—	(0,41)	14,86
30 juin 2023	14,31	0,41	(0,04)	0,05	0,31	0,73	—	(0,40)	—	—	(0,40)	14,63
30 juin 2022	18,33	0,29	(0,03)	1,73	(3,83)	(1,84)	—	(0,29)	(2,12)	—	(2,41)	14,29
30 juin 2021	14,51	0,26	(0,03)	2,91	0,90	4,04	—	(0,24)	—	—	(0,24)	18,33

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	51 455	3 524 815	2,41*	2,41*	0,11*	32,59	14,60
30 juin 2025	53 213	3 778 723	2,43	2,43	0,13	35,49	14,08
30 juin 2024	57 826	4 589 012	2,41	2,41	0,12	60,42	12,60
30 juin 2023	71 491	5 715 315	2,42	2,42	0,13	62,90	12,51
30 juin 2022	82 977	6 725 472	2,42	2,42	0,08	44,20	12,34
30 juin 2021	115 149	7 247 195	2,42	2,42	0,11	49,49	15,89
Série F							
31 déc. 2025	21 921	1 256 019	1,31*	1,31*	0,11*	32,59	17,45
30 juin 2025	21 748	1 300 364	1,31	1,31	0,13	35,49	16,72
30 juin 2024	23 253	1 553 410	1,27	1,27	0,12	60,42	14,97
30 juin 2023	35 730	2 401 498	1,30	1,30	0,13	62,90	14,88
30 juin 2022	38 089	2 592 981	1,29	1,29	0,08	44,20	14,69
30 juin 2021	40 951	2 152 918	1,29	1,29	0,11	49,49	19,02
Série FI							
31 déc. 2025	111	8 130	1,23*	1,23*	0,11*	32,59	13,62
30 juin 2025	106	8 130	1,23	1,23	0,13	35,49	13,04
30 juin 2024	95	8 130	1,23	1,23	0,12	60,42	11,66
30 juin 2023	94	8 130	1,23	1,23	0,13	62,90	11,60
30 juin 2022	93	8 130	1,22	1,22	0,08	44,20	11,45
30 juin 2021	119	8 130	1,19	1,19	0,11	49,49	14,65
Série G							
31 déc. 2025	8 924	611 884	2,28*	2,28*	0,11*	32,59	14,59
30 juin 2025	9 486	674 908	2,30	2,30	0,13	35,49	14,06
30 juin 2024	10 829	860 653	2,28	2,28	0,12	60,42	12,58
30 juin 2023	14 213	1 137 281	2,29	2,29	0,13	62,90	12,50
30 juin 2022	17 254	1 399 069	2,29	2,29	0,08	44,20	12,34
30 juin 2021	25 484	1 596 759	2,29	2,29	0,11	49,49	15,96
Série I							
31 déc. 2025	8 444	575 962	0,10*	0,10*	0,11*	32,59	14,66
30 juin 2025	8 745	622 635	0,10	0,10	0,13	35,49	14,04
30 juin 2024	7 438	592 899	0,10	0,10	0,12	60,42	12,55
30 juin 2023	6 018	482 931	0,10	0,10	0,13	62,90	12,46
30 juin 2022	6 169	501 998	0,10	0,10	0,08	44,20	12,29
30 juin 2021	4 356	286 838	0,10	0,10	0,11	49,49	15,19
Série IP							
31 déc. 2025	91	5 634	0,09*	0,09*	0,11*	32,59	16,15
30 juin 2025	946	61 308	0,10	0,10	0,13	35,49	15,43
30 juin 2024	1 007	72 918	0,10	0,10	0,12	60,42	13,81
30 juin 2023	1 270	92 394	0,10	0,10	0,13	62,90	13,75
30 juin 2022	1 230	90 572	0,10	0,10	0,08	44,20	13,58
30 juin 2021	1 425	80 856	0,10	0,10	0,11	49,49	17,63
Série O							
31 déc. 2025	437 092	20 406 194	0,04*	0,05*	0,11*	32,59	21,42
30 juin 2025	423 737	20 426 775	0,04	0,04	0,13	35,49	20,74
30 juin 2024	688 689	37 592 381	0,05	0,05	0,12	60,42	18,32
30 juin 2023	715 132	39 671 037	0,05	0,05	0,13	62,90	18,03
30 juin 2022	717 795	40 762 399	0,04	0,04	0,08	44,20	17,61
30 juin 2021	805 192	35 969 666	0,04	0,04	0,11	49,49	22,39
Série OP							
31 déc. 2025	22 045	1 265 922	0,05*	0,05*	0,11*	32,59	17,41
30 juin 2025	22 514	1 336 790	0,05	0,05	0,13	35,49	16,84
30 juin 2024	24 990	1 681 212	0,05	0,05	0,12	60,42	14,86
30 juin 2023	28 730	1 963 677	0,05	0,05	0,13	62,90	14,63
30 juin 2022	29 392	2 056 879	0,05	0,05	0,08	44,20	14,29
30 juin 2021	34 085	1 859 571	0,05	0,05	0,11	49,49	18,33

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,00	46,5	53,5
Série F	1,00	—	100,0
Série FI	1,00	—	100,0
Série G	2,00	45,7	54,3
Série I*	s. o.	—	—
Série IP*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série OP*	s. o.	—	—

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

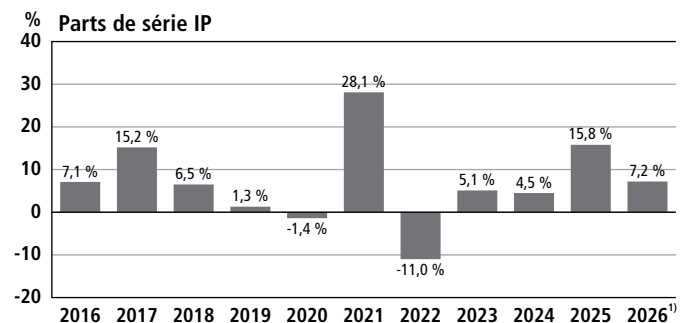
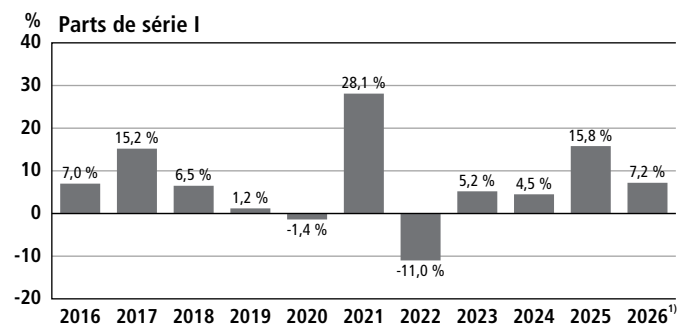
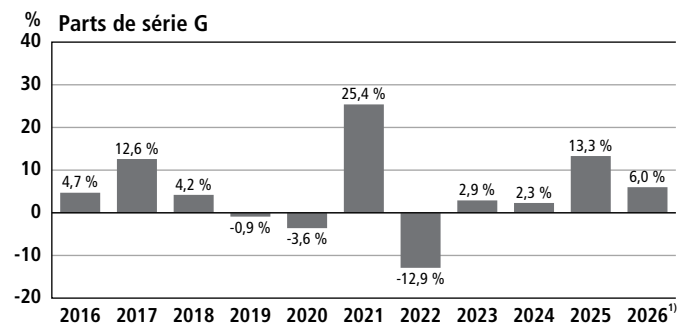
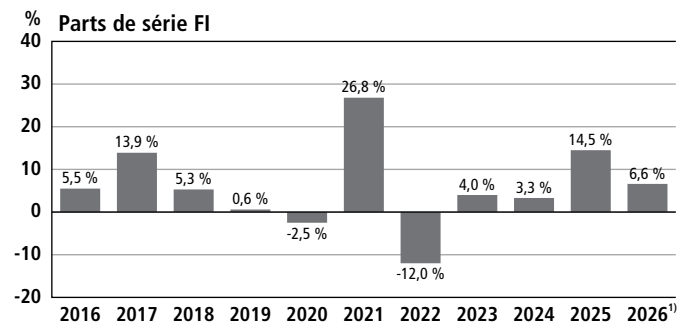
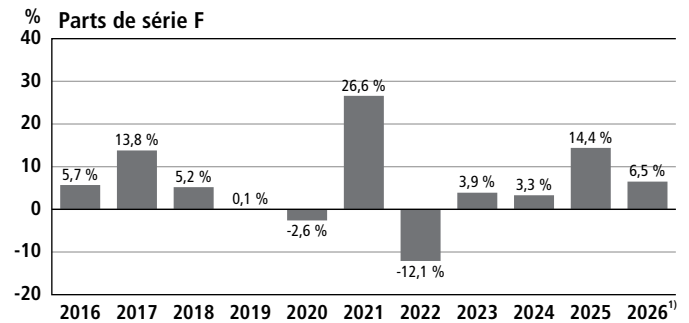
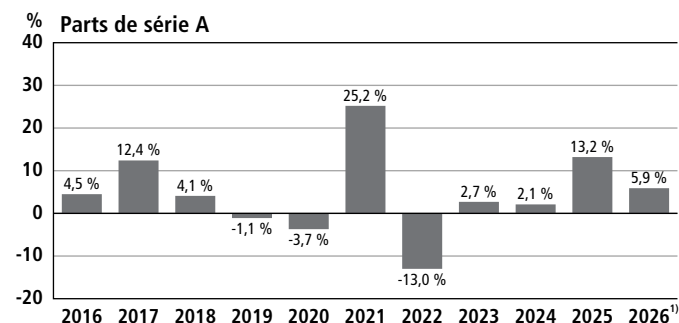
Rendement passé

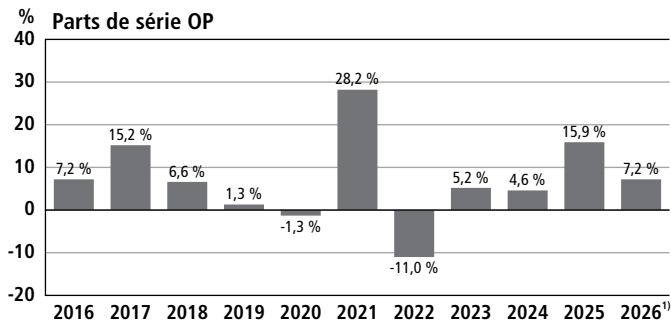
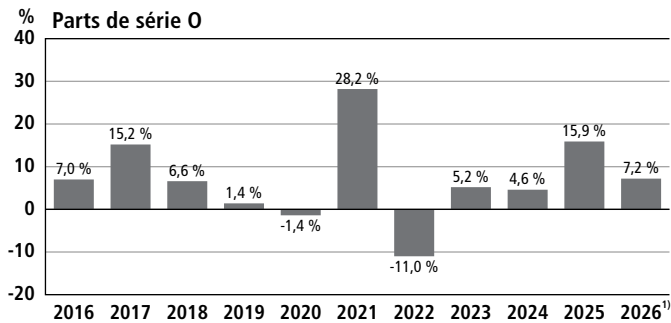
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	95,3
Fonds sous-jacents	4,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,6
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	68,4
États-Unis	28,1
Irlande	1,6
Australie	1,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,6

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Soins de santé	18,8
Industrie	17,2
Consommation discrétionnaire	13,0
Matériaux	12,7
Immobilier	11,8
Finance	7,5
Énergie	6,8
Technologies de l'information	6,1
Consommation de base	2,3
Services aux collectivités	1,6
Services de communication	1,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,6
Fonds d'actions étrangères	0,3

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Jamieson Wellness Inc.	7,6
Chartwell résidences pour retraités	4,6
Element Fleet Management Corp.	4,6
Texas Roadhouse, Inc.	3,9
Eupraxia Pharmaceuticals Inc., 6,000 %, série 1 *	3,8
Aritzia Inc., à droit de vote subalterne	3,7
FirstService Corporation	3,6
PrairieSky Royalty Ltd.	3,0
Boyd Group Services Inc.	2,9
Brown & Brown, Inc.	2,9
Flagship Communities Real Estate Investment Trust	2,7
K92 Mining Inc.	2,2
Descartes Systems Group Inc. (The)	2,1
Rollins, Inc.	2,1
Casey's General Stores, Inc.	2,1
CAE inc.	2,0
Permian Resources Corporation	2,0
Kinaxis Inc.	2,0
Kinross Gold Corporation	2,0
Donaldson Company, Inc.	1,9
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	1,8
Headwater Exploration Inc.	1,8
Snowline Gold Corp.	1,8
Industries Toromont Ltée	1,7
RPM International Inc.	1,7

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.